



Les membres du Comité Consultatif Constitutionnel -chargé de synthétiser les avant-projets de constitution pour la IV<sup>e</sup> république (il y a eu 300 propositions de constitution soumises)-, ont remis le projet final, à soumettre à referendum, le 17 novembre 2010, au Président Andry Rajoelina. C'était ce matin du 24 novembre 2020, au palais d'Etat d'Ambohitsorohitra.



**Me Florent Rakotoarisoa, au micro, expliquant au Président Andry Rajoelina les grandes lignes du projet de Constitution à soumettre à référendum, le 17 novembre 2010**

Selon le président du CCC, Florent Rakotoarisoa, un seul texte sera soumis aux citoyens malgaches. Les principes et grandes idées seront maintenus, surtout les valeurs ancestrales malgaches (« Soatoavina » et « Fihavanana ») mais il y aura de très grands changements. Voici, pêle-mêle, les grandes lignes qu'il faut connaître dès à présent.



PHOTO POUR ENTENDRE LE PRÉSIDENT DE LA COCEN



PHOTO POUR ENTENDRE LE PRÉSIDENT DE LA COCEN